

## Silverwax14

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Silverwax14
<b>Autres moyens d'identification</b>	NETTOYANT POUR TACHES DE SEL
<b>Usage recommandé</b>	Élimine efficacement les taches de sel les plus tenaces.
<b>Fabricant</b>	Laboratoire Hygienex Inc. 6400 Zéphirin-Paquet Québec, Québec, G2C-0M3 (418) 522-2332 www.hygienex.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, (613) 996-6666
<b>Numéro de la FDS</b>	14

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1; Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

Identificateur du produit : Silverwax14 - Ver. 1

FDS No. : 14

Date de préparation : le 18 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 06

rincer.

Stockage :

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Urea, sulfate (1:1)	21351-39-3	7-13	Sans Objet	Sans Objet
Urea, monohydrochloride	506-89-8	1-5	Sans Objet	Sans Objet
Citric acid	77-92-9	7-13	Sans Objet	Sans Objet
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	1-5	Sans Objet	Sans Objet

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un Centre antipoison ou un médecin. Un traitement spécifique est nécessaire.

##### Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer la peau immédiatement et doucement à l'eau tiède pendant au moins 60 minutes.

##### Contact avec les yeux

Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée.

##### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Un traitement spécifique est nécessaire.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

#### Dangers spécifiques du produit

Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Identificateur du produit : Silverwax14 - Ver. 1

FDS No. : 14

Date de préparation : le 18 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 06

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

#### **Précautions relatives à l'environnement**

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

#### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Rincer la zone du déversement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, résistants à la corrosion, scellés de façon étanche.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

#### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact cutané. Éviter tout contact avec les yeux. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. En cas de déversement ou de fuite, quitter immédiatement les lieux. Si le produit est transféré dans un autre récipient, s'assurer que le nouveau récipient convient au produit. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Utiliser des outils et de l'équipement résistants à la corrosion. Voir la Section 10 (Stabilité et réactivité) pour vérifier si les matériaux conviennent. Retirer immédiatement tout vêtement mouillé ou fortement contaminé.

#### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Stocker une quantité minimale.

## **SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

#### **Contrôles d'ingénierie appropriés**

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

#### **Mesures de protection individuelle**

##### **Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

##### **Protection de la peau**

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

##### **Protection des voies respiratoires**

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N100, R100 ou P100.

## **SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

#### **Propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	Rouge claire.
<b>Odeur</b>	Fruitée
<b>pH</b>	1.3

Identificateur du produit : Silverwax14 - Ver. 1

FDS No. : 14

Date de préparation : le 18 avril, 2018

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 03 de 06

## Autres informations

État physique

Liquide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Oxydant fort.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Conditions alcalines (pH élevé), chaleur, température accrue.

### Conditions à éviter

Chaleur. Hautes températures. Congélation. Conditions alcalines (pH élevé).

### Matériaux incompatibles

Métaux (p. ex. aluminium), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

### Produits de décomposition dangereux

Produits chimiques corrosifs.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Diethylene glycol monobutyl ether		5000 mg/kg (rat)	2764 mg/kg (lapin)
Urea, sulfate (1:1)	213 mg/m <sup>3</sup> (rat) (4 heures d'exposition)	1530 mg/kg (rat) (4 heures d'exposition)	2740 mg/kg (lapin) (4 heures d'exposition)
Urea, monohydrochloride	255 mg/m <sup>3</sup> (rat) (4 heures d'exposition)	2140 mg/kg (rat) (4 heures d'exposition)	
Citric acid		5040 mg/kg (rat)	

Oral ATEmix = 9672.33 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (oral)

### Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Peut être toxique par inhalation.

#### Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

#### Ingestion

Peut être toxique par ingestion.

### Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Identificateur du produit : Silverwax14 - Ver. 1

Date de préparation : le 18 avril, 2018

Date de la plus récente  
version révisée :

FDS No. : 14

Page 04 de 06

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Cancérogénicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Toxicité pour la reproduction

#### Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

### Écotoxicité

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Diethylene glycol monobutyl ether	2400 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 48 heures; statique)	100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1760	Liquide Corrosive, N.O.S. (Urea, sulfate (1:1))	8	III

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%):

Aucun des composants n'est supérieur à 0.1%

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%):

Voir Section 3.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Identificateur du produit : Silverwax14 - Ver. 1

Date de préparation : le 18 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 14

Page 05 de 06

<b>Date de préparation</b>	le 18 avril, 2018
<b>Signification des abréviations</b>	CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent
<b>Références</b>	Fiches signalétiques des fournisseurs, <a href="https://echa.europa.eu/fr/">https://echa.europa.eu/fr/</a> <a href="http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx">http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx</a> .
<b>Autres informations</b>	Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.